

8 Place du 8 mai 1945 – Maurice Legendre
28500 VERNUILLET

PROJET de FONCTIONNEMENT du RELAIS PETITE ENFANCE



SOMMAIRE

PREAMBULE	3
1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance	4
2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet	5
2.1. Les moyens humains :	5
2.2. Le planning et les actions :	6
2.3. Les locaux	7
2.4. Le matériel	8
3. Le contexte territorial du Relais	9
4. La formalisation du projet	11
4.1. L'information et l'accompagnement des familles	11
➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire	11
➤ Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne	11
➤ Le guichet unique d'information (mission renforcée)	12
➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels	12
➤ Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur	13
4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels	14
➤ Informer les professionnels sur le métier	14
➤ Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr	14
➤ Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels	15
➤ Organiser des ateliers d'éveil	15
➤ L'analyse de la pratique (mission renforcée) :	16
➤ Accompagner le parcours de formation des professionnels	17
➤ Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels	18
➤ Promouvoir le métier d'assistant maternel	18
➤ La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :	19

PREAMBULE

Le projet de fonctionnement, issu du modèle proposé par la CAF, constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du Rpe, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de références constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels¹ de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le Rpe bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

¹ selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le Rpe accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

Nom du relais :	
Adresse administrative : Maison de la Petite enfance esplanade du 8 mai 1945 28500 VERNOUILLET	
Numéro(s) de téléphone : 02 37 62 85 51	
Adresse email : rpe@vernouillet28.fr	
Date de création : 1er septembre 2023	

Gestionnaire :
Nature juridique : personne morale de droit juridique
Adresse : esplanade du 8 mai 1945 28500 VERNOUILLET
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur : Gaëlle SCHRAPFF
Coordonnées de contact : 06.79.94.08.34.

Communes et intercommunalités couvertes par le relais
Vernouillet

2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

2.1. Les moyens humains :

Les animateurs du relais			
Nom - Prénom	NON CONNU		
Date d'embauche	1er septembre 2023		
Formation initiale	NON CONNU		
Expérience(s) professionnelle antérieure	NON CONNU		
Durée de travail hebdomadaire au Relais	35h		
Formation continue envisagée	Animateur ou animatrice de RPE (CNFPT)		

Joindre les fiches de postes au projet de fonctionnement.

Si une augmentation du temps de travail de(s) animateur(s) ou une nouvelle embauche est envisagée sur la période, précisez la date prévisionnelle (mois et année) ainsi que le nombre d'etp.

Embauche d'une Educatrice de Jeunes Enfants en temps plein.

Pour rappel, la prestation de service Rpe est calculée sur la base d'un nombre d'Etp d'animateur de Rpe validé par le Conseil d'administration de la Caf ; en cas de projet d'augmentation d'Etp, le gestionnaire devra en informer la Caf.

Autres personnels du relais			
Fonction	Agent d'entretien		
Temps de travail affecté au Relais (en h/semaine)	6h (*)		

(* 3H D'ENTRETIEN DES LOCAUX SALLE D'EVEIL + 1H GESTION DU LINGE+ 30 MIN ENTRETIEN ESPACE BUREAU + 1H30 DESINFECTION DES JEUX/JOUETS)

2.2. Le planning et les actions :

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais sur la durée du projet							
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	Horaires	9h00 à 12h (3h) Centre social la Passerelle Installation+ Animation atelier+ rangement	9h00 à 12h (3h) HG pomme d'api Installation+ Animation atelier+ rangement	9h00 à 12h (3h) Maison Petite enfance Installation+ Animation atelier+ rangement	9h00 à 12h (3h) MA Pass'Agés Vauvettes Installation+ Animation atelier+ rangement	9h00 à 12h (3h) Dojo fan tonic Installation+ Animation atelier baby gym + rangement	9h30 à 12h (2h30) Permanence : Accueils téléphoniques ou physiques + Rdv avec les assistantes maternelles ou des familles (1x/mois)
	Après - midi	13h30 à 17h (3h30) Permanence : Information et accompagnement des professionnels (ou temps de recherche)	13h30 à 17h (3h30) Permanence : Accueils téléphoniques ou physiques des familles et/ou travail administratif	13h30 à 17h (3h30) ou 14h30 (récup heure du samedi) Temps administratif rédaction de projet ou préparation atelier d'éveil	13h15 à 19h (5h45) Permanence : Accueils téléphoniques ou physiques des familles et/ou travail administratif	13h15 à 17h (3h45) Permanence : Accueils téléphoniques ou physiques des familles et/ou travail administratif	
Total heures de l'animatrice		6h30	6h30	6h30 ou 4h/mois	8h45	6h30	2h30/mois

Si plusieurs activités sont réalisées en même temps par différents animateurs, précisez l'ensemble des activités dans les cases.

Ce planning et les actions sont amenés à évoluer selon l'organisation de l'animateur de RPE ou selon la disponibilité des locaux.

Répartition des différentes activités professionnelles		
Activités	Nombre d'heures/semaine	%
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	10h	28.5

Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	7h	20
Temps collectifs et animations en présence des enfants	10h	28.5
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative et des locaux, etc ...)	8h	23
Autre(s) (préciser)		

Le nombre d'heures / semaine valorise le travail de l'ensemble des animateurs ou salariés qui travaillent au sein du Relais.

Le Rpe est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr : OUI NON

Si NON, préciser s'il est prévu que le Rpe soit prochainement habilité sur le site monenfant.fr et à quelle échéance prévisionnelle ?

.....
.....

2.3. Les locaux

Pour rappel, selon le référentiel national des relais petite enfance, un Rpe dispose a minima des espaces suivants :

- *le bureau de l'animateur pour ses tâches administratives, les permanences d'accueil et les entretiens individuels avec les familles ou les professionnels ;*
- *un espace pour les animations collectives (ateliers d'éveils, animations, réunions collectives etc...).*

Le bureau doit permettre la confidentialité et le Rpe doit être équipé du matériel nécessaire pour assurer un accueil et un accompagnement adéquats. Il dispose à ce titre d'un mobilier de bureau, d'un téléphone, d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un accès à internet et de la documentation spécifique (ex : revues, livres).

Le local destiné aux animations collectives et/ou aux réunions peut se trouver sur le site de la permanence ou être intégré dans un autre service déjà existant (établissements d'accueil du jeune enfant, lieu d'accueil enfants - parents, etc...). Il doit être adapté à l'accueil de jeunes enfants de telle sorte que les activités puissent être organisées dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort. L'espace doit être suffisant et doté du matériel pédagogique cohérent au regard des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Il dispose nécessairement d'une installation sanitaire adaptée pour les enfants comme pour les adultes et d'une trousse de premiers secours.

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site : OUI NON

Configuration des locaux principaux		
Le relais...	OUI	NON
... dispose d'un local spécifique	X	
... est intégré dans un autre équipement Si oui précisez lequel : maison de la petite enfance les Loupiots	X	
... a une signalétique		
... dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité	X	
... dispose d'un espace réservé aux animations collectives	X	
... dispose d'une salle de réunion	X	
... dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes	X	
... autre : décrire (tout autre espace dédié au relais comme par exemple espace Snoezelen, potager etc...)	Jardin	

Si la configuration des locaux ne respecte pas l'ensemble des attendus du référentiel national des relais petite enfance à la date d'élaboration du présent projet de fonctionnement, quelles sont les adaptations et aménagements prévus pour assurer un accueil de qualité du public et se conformer à terme au référentiel national ? A quelle échéance ?

.....

Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites : OUI NON-X

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage*

*précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)

2.4. Le matériel

Matériel à disposition		
Le relais dispose de...	OUI	NON
... un téléphone fixe	X	
... un téléphone portable		
... un ordinateur fixe	X	
... un ordinateur portable		
... un photocopieur	X	
... une imprimante	X	
... un accès à internet	X	
... un logiciel de gestion		X
... une adresse mail	X	
... matériel pédagogique et d'animation	X	
... documentations spécifiques (revues, livres etc...)	X	

... un véhicule		X
-----------------	--	---

Si l'acquisition de matériel est prévue, veuillez indiquer les échéances prévisionnelles :

.....

3. Le contexte territorial du Relais

Décrire en quelques lignes l'histoire du relais (origine de la création, choix du lieu d'implantation et évolutions majeures) :

Le Ram a ouvert en 2002 lors du premier Contrat Enfance signé avec la Caf d'Eure-et-Loir. La responsable, éducatrice de jeunes enfants intervenait sur le Ram à mi-temps. On comptait alors 34 assistants maternels indépendants sur la commune de Vernouillet. Leur nombre a ensuite continuellement progressé : de 44 en 2003, puis 61 en 2006 pour arriver à 64 en 2022. En parallèle, avec l'arrivée de la convention collective en 2005, la responsable s'est trouvée fortement sollicitée. Ces deux facteurs ont conduit la collectivité à augmenter le temps de travail de la responsable à 0.60 équivalent temps plein à compter du 1^{er} janvier 2007. Avec la crise sanitaire liée à la COVID 19 et le départ de la responsable, le RAM a fermé en septembre 2020. Pour donner suite au nouveau décret, il rouvrira en septembre 2023 sous la nouvelle appellation de Relai Petite Enfance.

Décrire en quelques lignes le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance :

D'après le Schéma Départemental des services aux familles, le diagnostic en quelques chiffres concernant la Petite Enfance est le suivant : Une part plus faible des enfants de 2 ans scolarisés en Eure et loir (9%) contre 16% sur le territoire national. Les assistants maternels représentent 66% des modes de garde au niveau du département. Au sein de Vernouillet, 64 assistantes maternelles accueillent des jeunes enfants. La réouverture du Relais Petite enfance réimpulsera la mise en réseau des acteurs : parents, assistants maternels, partenaires internes et externes ainsi que l'information et l'accompagnement des familles dans la recherche d'un mode de garde. Il facilitera ainsi la mise en application pour atteindre les objectifs de la CTSF concernant le parcours de l'enfant de 0 à 17 ans mais plus précisément l'enfant de 0 à 4 ans ainsi que l'accompagnement à la parentalité.

Décrire en quelques lignes la politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la Ctg, du Sdsf ou autres) :

Le RPE s'inscrit dans le cadre de la Convention Territoriale de Services aux Familles signée en décembre 2021 jusqu'au 31 décembre 2026. Il permettra de développer les réponses apportées au regard des 2 enjeux et du schéma de développement de la CTSF signée en décembre 2021 :

• Enjeu n° 1 : le parcours de l'enfant de 0 à 17 ans et l'ouverture vers sa vie d'adulte

Axe 1 : Proposer et développer une offre de service adaptée aux différents temps de l'enfant

- Des accueils de qualité et harmonisés mais garants des spécificités des quartiers
- Mise en place d'un guichet unique accompagné des moyens d'inscription et de paiement en ligne
- Harmoniser les projets relatifs à l'enfance au travers d'un projet commun de 0 à 17 ans.

Axe 2 : Travailler sur les accessibilités

- **Accessibilité et visibilité des grilles tarifaires (non valable pour le RPE)**
- Garantir la bonne information tarifaire (**quotient** et coût de revient) (non valable pour le RPE)
- Egalité d'accès quelle que soit la situation professionnelle des parents
- Garantir l'accueil des enfants porteurs de handicap
- Poursuivre les investissements en matière d'accessibilité des bâtiments aux personnes en situation de handicap

Axe 3 : Poursuivre la professionnalisation des acteurs

- Recruter de nouvelles compétences afin d'améliorer et d'adapter la qualité des services.
- Augmenter et développer les compétences des professionnels en poste par la formation
- Développer plus encore les réseaux professionnels

• **Enjeu 2 : L'accompagnement à la parentalité**

Axe 1 : Accompagner les parents dans leurs rôles d'éducation sur l'ensemble du parcours (0-17 ans)

- Favoriser le bien être en famille (orienter les familles et l'adulte dans son quotidien par l'insertion par exemple, favoriser le lien parents/école...)
- Proposer une offre adaptée aux problématiques actuelles (violence, internet, téléphones portables, réseaux sociaux...)
- Savoir passer de l'accompagnement au soutien, puis du soutien à l'accompagnement (identifier les moments de rupture, créer des liens plus forts entre les instances de la ville (CCAS, Service scolaire, Médiateurs, insertion...), améliorer **nos** les collaborations externes

Décrire en quelques lignes l'intégration et la participation du Rpe dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

L'animatrice de RPE participera aux réunions bimensuelles de service Petite Enfance auxquelles sont conviées les 2 directrices des autres structures de la collectivité. Ces temps d'informations et d'échanges sont animés par la coordinatrice.

Des temps d'accompagnement individuels seront mis en place toutes les semaines entre l'animatrice et la coordinatrice petite Enfance.

L'animatrice sollicitera la CAF pour intégrer les différentes réunions de réseau ainsi que les temps de rencontres dans le cadre du Schéma Départemental de Service aux Familles.

Décrire en quelques lignes les partenariats engagés par le Rpe avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)

La bibliothèque de la ville se situe à quelques mètres de la maison de la Petite enfance, le responsable du RPE pourra organiser des temps de lecture avec les bibliothécaires.

Des projets comme baby gym et éveils musicaux, sont à mettre en place avec les services de la ville.

4. La formalisation du projet

La formalisation du projet sert à établir une feuille de route pour la prochaine période pluriannuelle. Elle doit partir d'un diagnostic et établir les perspectives, projets et pistes d'actions envisagées pour chacune des missions détaillées au sein du référentiel national.

Le diagnostic des missions consiste à faire l'état des lieux des actions mises en place par le relais et d'en tirer des enseignements/constats afin d'identifier des axes d'amélioration ou d'éventuelles nouvelles actions à mener.

4.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1 : Informer les familles

➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux / constats	Objectifs ciblés en lien avec ces constats
76% des euréliens sont actifs, Difficultés des familles à identifier les modes d'accueil et de leur fonctionnement propre.	Accompagner les familles en offrant une information sur l'ensemble des modes de garde par l'information et l'accompagnement des parents

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Planifier des actions collectives et individuelles d'information aux familles	1) Temps dédiés à la mise en place des différentes actions. 2) Temps spécifiques pour répondre aux demandes 3) partenariat Caf et PMI	Satisfaction des familles	1 an	- Nombre de mails (reçus et envoyés) - Nombre de rendez-vous - Temps d'entretiens téléphoniques - Nombre de supports d'information mis à jour ou créés - Temps de rencontre des familles

➤ Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux / constats	Objectifs ciblés en lien avec ces constats

Pas d'accès ni d'informations sur les structures de la ville diffusées sur le site monenfant.fr	Améliorer l'accessibilité des différents modes d'accueil
---	--

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
2	Mettre en place l'accès au site et faciliter l'accès aux informations sur les modes de d'accueil	Bureau individuel, Ordinateur, Code d'accès au site après habilitation	Connexion hebdomadaire au site monenfant.fr	1 an	- Nombre de rendez-vous physiques ou téléphoniques proposés - Nombre de rendez-vous physique ou téléphoniques réalisés - Temps de connexion - Nombre de réponses apportées

➤ **Le guichet unique d'information (mission renforcée)**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de guichet unique d'information

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation

Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

➤ **Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux / constats	Objectifs ciblés en lien avec ces constats
L'ancien RAM étant fermé depuis septembre 2020, il n'y a plus d'actions de mise en relation par le biais du service petite enfance entre les familles et les assistantes maternelles	Renseigner et mettre en relation les parents et les assistantes maternelles pour établir les contrats de garde.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
3	Analyser les besoins des familles et les orienter dans leur choix de mode de garde	Bureau individuel Outil de communication Site monenfant.fr	Degré de satisfaction des parents et des assistants maternels	1 an	- Nombre de rendez-vous physiques ou téléphoniques proposés - Nombre de rendez-vous physique ou téléphoniques réalisés - Temps de connexion Nombre de réponses apportées

➤ **Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux / constats	Objectifs ciblés en lien avec ces constats
L'ancien RAM étant fermé depuis septembre 2020, il n'y a plus d'actions d'accompagnement des familles	Mettre en place l'accompagnement des parents dans leur rôle d'employeur

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation

4	Informers les parents sur les droits et les obligations de chacune des parties	Formation CNFPT "rôle et mission d'un animateur de RPE"	Bonne information des familles	1 an	-Nombre de rendez-vous physiques -Nombre de documents support distribués
---	--	---	--------------------------------	------	---

4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

➤ Informer les professionnels sur le métier

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux / constats	Objectifs ciblés en lien avec ces constats
L'ancien RAM étant fermé depuis septembre 2020, il n'y a plus d'actions d'accompagnement des assistantes maternelles indépendantes	Prendre contact avec les acteurs et mettre en place la fréquentation régulière du RPE

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
5	Cibler le RPE comme un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges pour les assistantes maternelles	Espace aménagé et prévu selon un planning établi de partage de locaux	Fréquentation du RPE par les professionnelles	1 an	-Nombre d'assistantes maternelles différentes rencontrées -Nombre de rendez-vous effectués avec des assistantes maternelles -Nombre de réunions collectives

➤ Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr

DIAGNOSTIC

Etat des lieux / constats	Objectifs ciblés en lien avec ces constats
Pas d'accès ni d'informations sur les structures de la ville diffusées sur le site monenfant.fr	Mettre en œuvre et accompagner les assistantes maternelles dans le cadre de leurs démarches sur le site monenfant.fr

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
6	Informer, encourager et aider les assistantes maternelles pour l'utilisation du site monenfant.fr	Ordinateur, Espace bureau, temps dédié Accès au site après habilitation	Valorisation de l'offre d'accueil des assistantes maternelles Faciliter la mise en relation avec les parents	1 an	-Nombre d'assistantes s'étant déclarées sur le site. -Nombre d'animations collectives pour aider les assistantes maternelles à se déclarer.

➤ **Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux / constats	Objectifs ciblés en lien avec ces constats
L'ancien RAM étant fermé depuis septembre 2020, il n'y a plus d'actions d'accompagnement des assistantes maternelles indépendantes	Apporter un lieu de soutien

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
6	Offrir un accompagnement et d'échanges entre pairs	Locaux disponibles pour des temps d'échanges	Enrichir la pratique professionnelle	2 ans	-Nombre d'assistantes maternelles différentes présentes -Nombre de temps d'échanges mis en place

Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

➤ **Organiser des ateliers d'éveil**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux / constats	Objectifs ciblés en lien avec ces constats
L'ancien RAM étant fermé depuis septembre 2020, il n'y a plus d'atelier d'éveil	Proposer des ateliers d'éveil

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
7	Mettre en place des ateliers d'éveils	-Salle de vie adaptée à l'accueil des jeunes enfants et des assistantes maternelles -Matériel pédagogique adapté -Un budget pour achat de fournitures pédagogiques- une animatrice -planning organisé pour partager la salle commune avec la crèche familiale de la ville	Temps d'éveil adaptés aux besoins de l'enfant	1 an	-Nombre d'ateliers d'éveil mis en place -Nombre d'assistantes maternelles différentes ayant participées aux ateliers -Nombre d'enfants différents ayant participés aux ateliers d'éveil -Nombre de sorties organisées

➤ **L'analyse de la pratique (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission renforcée « analyse de la pratique »

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée

Les métiers de la petite Enfance, dont celui d'assistante maternelle indépendante, demandent de prendre de recul et d'analyser les pratiques. Les professionnelles des 4 autres structures de la ville bénéficient de ces temps d'analyse des pratiques par une psychologue

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
8	Mettre en place des temps d'analyse de la pratique	Salle de réunion de la maison de la petite enfance "les loupiots"	Accompagnement à la professionnalisation et amélioration des pratiques des assistantes maternelles	1 an	-Nombre d'assistantes maternelles différentes ayant participé aux analyse des pratiques -nombre de séances mises en place

➤ **Accompagner le parcours de formation des professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux / constats	Objectifs ciblés en lien avec ces constats
L'ancien RAM étant fermé depuis septembre 2020, il n'y a plus d'accompagnement à la formation des assistantes maternelles. Les demandes et les offres de formation se multiplient	Faciliter l'accès à la formation continue des assistantes maternelles

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation

9	Informer, valoriser et proposer des formations collectives	Organismes de formation. Locaux à disposition	Professionalisation des assistantes maternelles	2 ans	-Nombre de formations proposées -Nombre de formations réalisées - Nombre d'assistantes maternelles différentes présentes lors des formations
---	--	--	---	-------	--

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

➤ **Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux / constats	Objectifs ciblés en lien avec ces constats
Un nombre important d'assistantes maternelles connaissent la sous activité.	Limiter la sous activité des assistantes maternelles de la ville

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
10	Accompagner les assistantes maternelles pour les déclarations sur le site monenfnat.fr Améliorer leur employabilité	Temps de rencontres entre assistantes maternelles et/ou individuels	Diminution de nombre d'assistantes maternelles en sous activité	2 ans	-Temps de rencontres animés -Nombre d'assistantes maternelles différentes présentes lors des temps de rencontres

➤ **Promouvoir le métier d'assistant maternel**

DIAGNOSTIC

Etat des lieux / constats	Objectifs ciblés en lien avec ces constats
Le métier d'assistant maternel connaît nationalement un vieillissement, de nombreux départs en retraite, et un manque d'attractivité de la profession.	Informier sur le métier d'assistant maternel

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
11	Promouvoir le métier d'assistant maternel	Temps de recherche de partenaire ex : pôle emploi, service insertion de la ville	Nouvelles demandes d'agrément	3 ans	-Nombre d'accompagnements mis en place -Nombre de partenaires trouvés pour accompagner les assistants maternels -Nombre de nouvelles assistants maternels

➤ **La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation